



## LETTRE OUVERTE

**Monsieur Thierry DEREZ**  
**Président de COVEA**  
**86 Rue Saint Lazare**  
**75009 Paris**

Paris, le 18 février 2021

**Monsieur le Président,**

Nos 4 Organisations Syndicales Représentatives, CFDT, CFE CGC, CFTC et UNSa, vous alertent sur les propositions formulées par vos représentants lors des Négociations Annuelles Obligatoires sur les Salaires 2021 à l'occasion des réunions du 11 février et du 17 février 2021.

Nos Organisations Syndicales ont toujours fait preuve de responsabilité et elles l'ont encore démontré lors de la négociation de l'accord GPEC en signant cet accord, novateur dans la Branche Assurance, permettant ainsi à l'entreprise d'évoluer et de se transformer, aux salariés d'aborder ces transformations dans de bonnes conditions.

Nos Organisations Syndicales sont conscientes du contexte provoqué par la crise sanitaire et de la prudence nécessaire. Nous ne doutons pas, à ce sujet, de la participation des cadres dirigeants et cadres supérieurs aux efforts de modération salariale, comme cela a toujours été le cas dans le passé, en période difficile, souvent au-delà des efforts demandés aux autres salariés.

Tout en annonçant un exercice 2020 compliqué, vous avez, Monsieur le Président, salué les efforts et l'engagement des salariés. Vous avez aussi en ce début d'année relevé la robustesse du Groupe Covéa, avec une marge de solvabilité solide, basée sur des fonds propres et une richesse patiemment et prudemment accumulée grâce aux efforts de tous, à tous les niveaux et dans tous les métiers de l'entreprise.

Ce discours-là, source d'encouragement et d'espoir, est en totale contradiction avec celui de prudence et d'incertitude entretenu lors des négociations annuelles obligatoires sur les Salaires dont la dernière réunion vient de se tenir mercredi 17 février 2021. La prudence, nous y sommes favorables. Mais elle ne peut anéantir ainsi tout espoir et toute motivation chez les salariés, provoquer le doute y compris à l'extérieur sur la réelle santé du Groupe.

Nous ne pouvons accepter un taux « *augmentations générales + individuelles* » à 1%, en baisse de plus de moitié par rapport à 2020. Votre proposition est inférieure à certains grands acteurs côtés, qui doivent en plus rémunérer des actionnaires ! Nous vous demandons instamment de revoir ce budget à la hausse pour qu'il soit à minima de 1,8% (AG+AI), un effort supplémentaire par rapport à votre proposition de l'ordre de 10M€ chargé, ce qui n'est rien à l'échelle de notre groupe, d'autant que le dispositif Macron a disparu pour 2021. Nous assumons cette modération pour vous prouver notre responsabilité face à la crise actuelle mais nous ne pouvons pas accepter des mesures salariales au rabais.

Nous attirons solennellement votre attention sur l'incompréhension des salariés face à de telles mesures salariales, alors qu'ils s'interrogent déjà, suite à votre annonce à la presse d'une forte baisse du résultat de Covéa, sur l'impact de cette baisse sur le niveau de la prime d'intéressement et de participation, Nous serons vigilants sur ces primes et formulerons, si nécessaire, toute demande pour que ces dispositifs restent aussi motivants et dans la continuité de ce qu'ils ont été durant les 3 années écoulées. C'est en effet la clé de voute de notre Pacte Social.

Nous souhaitons que vous preniez la mesure du profond malaise et de la grande démotivation que provoquerait l'application de telles mesures pour ceux qui ne sont pas pour rien, vous en conviendrez, dans la réussite du Groupe. Appelant de nos vœux des actes en adéquation avec les paroles, nous sommes donc dans l'attente de propositions salariales dignes d'un grand Groupe Mutualiste comme le nôtre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Les Délégués Syndicaux Centraux

Eric GARREAU  
pour la CFDT

Pierre MEYNARD  
pour la CFE CGC

Christophe YOU  
pour la CFTC

Philippe BABOIN  
pour l'UNSa